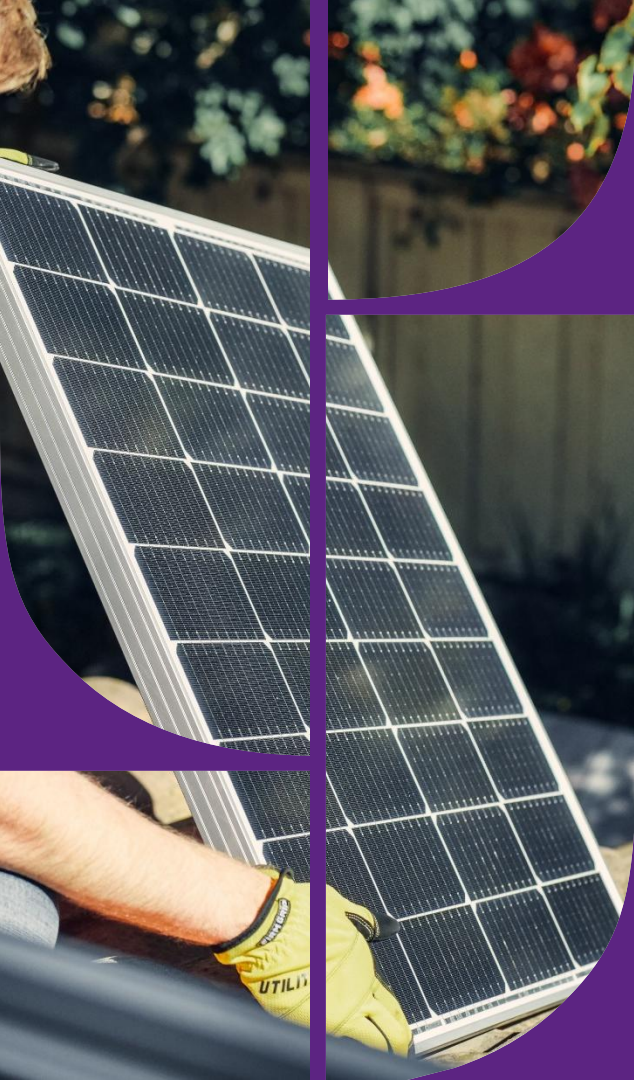




**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE  
PHOTOVOLTAIQUE AU SOL  
MALATAVERNE (26)**

**Parcelles ZM 9 / ZM 10 – 17 290 m<sup>2</sup>**

**Notice Environnementale – Auto Evaluation  
étude au cas par cas**

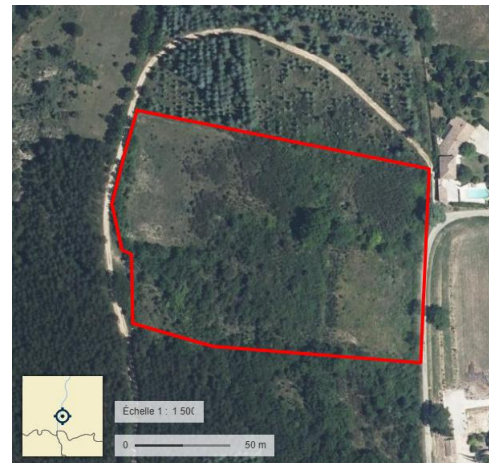


## PROJET

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                 |                                                                    |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>NATURE DU PROJET</b>                    | CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL DE MOINS D'1 MWC                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                 |                                                                    |
| <b>MAITRE D'OUVRAGE</b>                    | <b>SAS ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES</b><br>Activité : Altarea Energies Renouvelables<br><br><i>SAS, immatriculée sous le SIREN 852 466 218, dont le siège social se situe au 87 rue de Richelieu – 75002. Edouard FABRY est le gérant</i>                                  |                                                                                                                 |                                                                    |
| <b>EMPRISE AU SOL</b>                      | Superficie des parcelles : 17 290 m²<br>Surface prévisionnelle dédiée au projet photovoltaïque : 10 100 m²                                                                                                                                                                   |                                                                                                                 |                                                                    |
| <b>REGLEMENTATION APPLICABLE AU PROJET</b> | Déclaration Préalable<br><br>Examen au cas par cas (article R122-2 du Code de l'Environnement) – Rubrique 30                                                                                                                                                                 |                                                                                                                 |                                                                    |
| <b>MEMO RUBRIQUE 30</b>                    | <i>Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement)</i>                                                                                                         | <i>Installations d'une puissance égale ou supérieure à 1 MWc, à l'exception des installations sur ombrières</i> | <b>Installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc</b> |
| <b>OBJECTIF DE LA NOTICE</b>               | Réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes de la parcelle concernée.<br><br>Anticiper les exigences réglementaires et propositions selon la doctrine ERC (Eviter Réduire Compenser) |                                                                                                                 |                                                                    |

## LOCALISATION

|             |                      |
|-------------|----------------------|
| REGION      | Auvergne-Rhône-Alpes |
| DEPARTEMENT | Drôme - 26           |
| COMMUNE     | Malataverne – 26 780 |
| PARCELLES   | ZM 9 / ZM 10         |
| ZONE PLU    | Zone Naturelle       |



Source : Géoportail

**Le projet est implanté sur un terrain globalement plat, et délimité :**

*Au nord et au sud et à l'ouest, par des friches,  
A l'est, par une habitation et une parcelle agricole,*

**Mise en conformité administrative:**

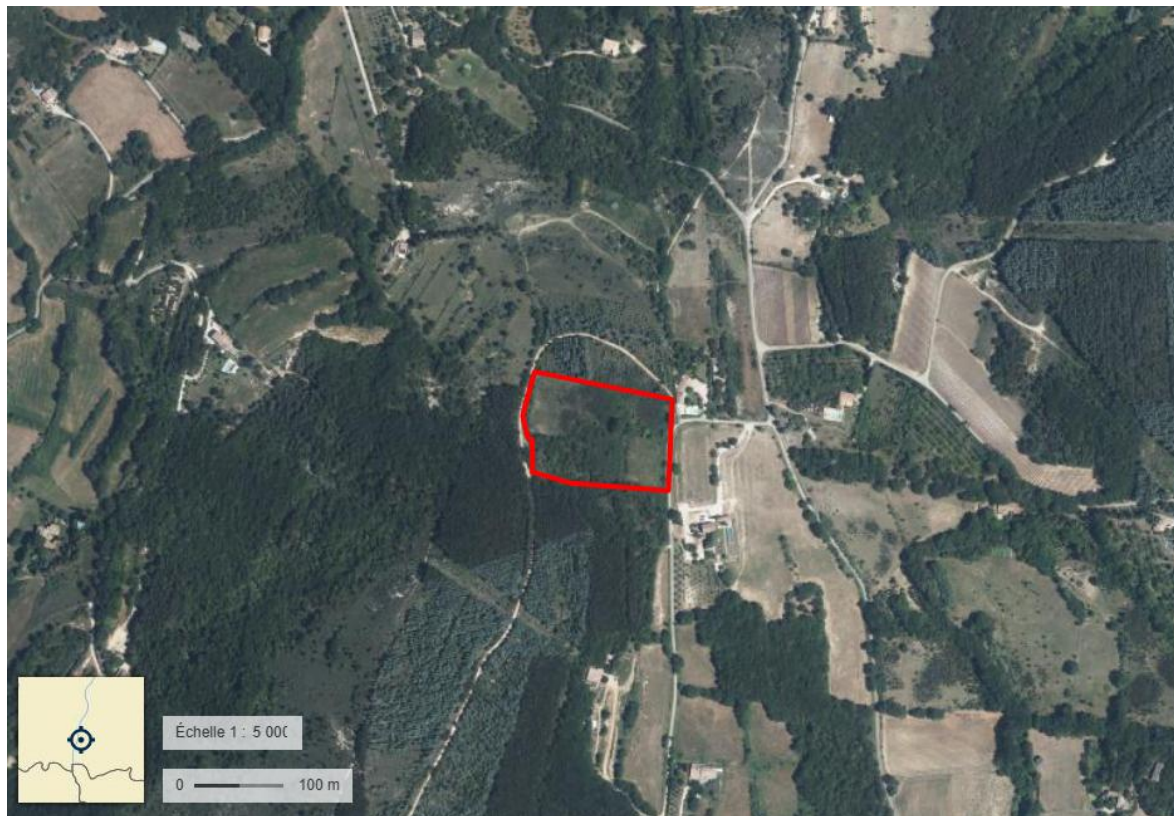
La partie des parcelles sur laquelle le projet sera réalisé est située en zone naturelle et n'a pas été exploitée depuis au moins 2013.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables – son article 54 en particulier – a pour objectif d'encourager le développement de projets photovoltaïques, soit la production d'électricité d'origine solaire.

**Les parcelles sont incluses dans le document cadre rédigée par la Chambre d'Agriculture de la Drôme.**

Des échanges avec la mairie sont en cours afin de nous assurer que le projet est conforme à la réglementation en vigueur. Le cas échéant, une modification du PLU sera engagée.

## INSERTION PAYSAGERE



Le projet est implanté sur un terrain situé loin des premières habitations :

- Peu d'avoisinant proche hormis une habitation à l'est de la parcelle;
- Projet paysager sera mené à toutes fins utiles sur le projet ;

## SYNTHESE DU MILIEU NATUREL HUMAIN et ZNIEFF TYPE 1



-  Parcelles concernées
-  ZNIEFF de type 1 «Robinet de Donzère» & « Colline de Montchamp »
-  ZNIEFF de type 2 « Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales »

Le projet n'engendrera :

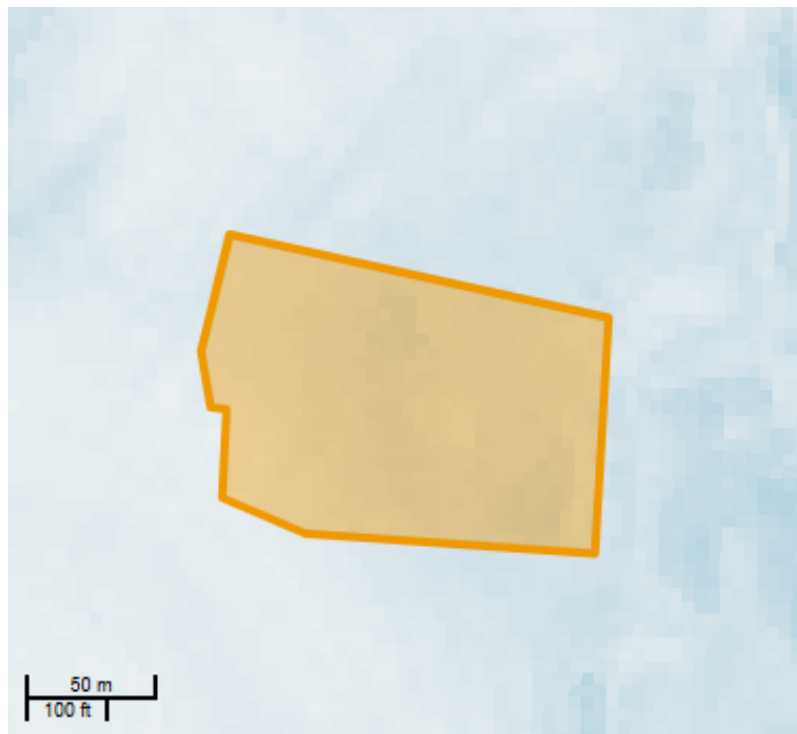
- Aucune nuisance sonore,
- Aucune nuisance olfactive,
- Aucune vibration,
- Aucun rejet de polluant,
- Aucun effluent, ni déchets à caractère dangereux

Le projet aura un impact positif pour le développement des énergies renouvelables et locales

**Le projet est situé hors zone ZNIEFF et Natura 2000.**

Source : Géoportail

## SYNTHESE ZONE HUMIDE



 Parcelles d'implantation du projet  
 Probabilité zone humide  
0 100

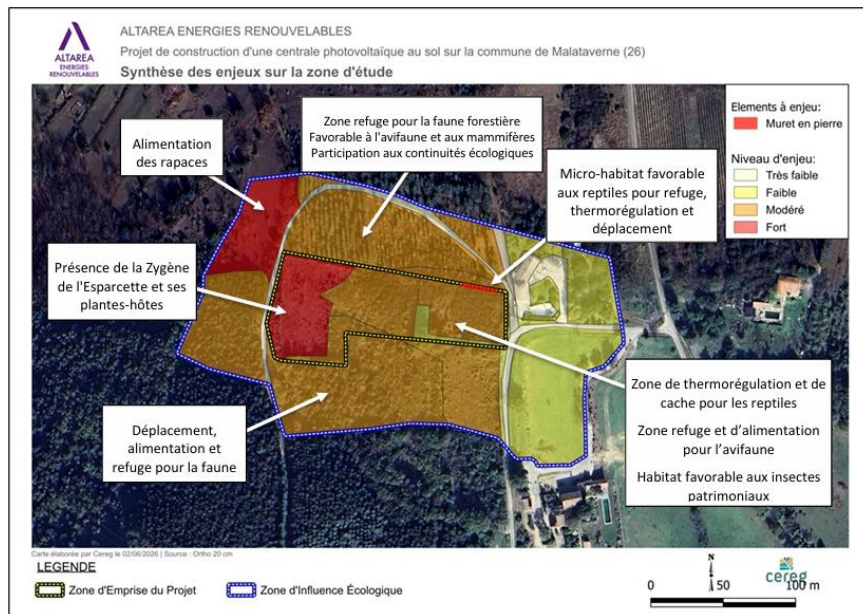
Selon les données cartographiques disponibles concernant la localisation des zones humides, aucune zone humide n'a été identifiée sur le périmètre du site étudié. Par ailleurs, les secteurs présentant les probabilités les plus élevées de présence de zones humides, situés au nord des parcelles, ont été exclus de l'emprise du projet afin de garantir une implantation limitant au maximum les impacts environnementaux.

De manière générale, la probabilité de zone humide reste faible à nul.

Pré-localisation des zones humides – 2023

Source : [sig.reseau-zones-humides.org](http://sig.reseau-zones-humides.org)

## SYNTHESE ENJEUX FAUNE FLORE BUREAU D'ETUDES CEREG



Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

Nous avons mandaté un bureau d'étude écologique afin qu'il réalise un diagnostic écologique sur notre parcelle et nous assure que notre projet n'aura aucun impact significatif sur la faune et la flore locale.

Le diagnostic qui a été effectué présente une synthèse globale des enjeux écologiques identifiés sur la base de l'analyse des données bibliographiques et d'une journée de prospection effectuée le 11 mai 2026 au droit du périmètre du projet.

Les inventaires montrent que les parcelles présentent **des enjeux écologiques globalement modérés et compatibles avec un projet photovoltaïque bien maîtrisé**. La faune et la flore observée ne révèlent pas de contraintes particulières.

Afin de renforcer encore la compatibilité du projet avec le milieu naturel, **le choix a été fait de diminuer la taille du projet** et de réaliser l'implantation uniquement sur l'est des parcelles. Cette adaptation permet **de préserver les secteurs les plus favorables** à la biodiversité situés à l'ouest des parcelles tout en maintenant la cohérence du projet.

Le pré-diagnostic incluant le rapport d'intervention est joint au présent retour.

## MESURES ERC

Nous avons néanmoins prévu d'intégrer des mesures d'évitement et de réduction afin de renforcer davantage l'absence d'impact de notre projet sur la biodiversité.

### Evitement :

- Identification en amont des zones de stockage de matériaux, matériels et véhicule afin de préserver les zones naturelles.
- Délimiter et respecter les emprises du projet
- Adaptation du calepinage suite au passage de l'écologue

### Réduction :

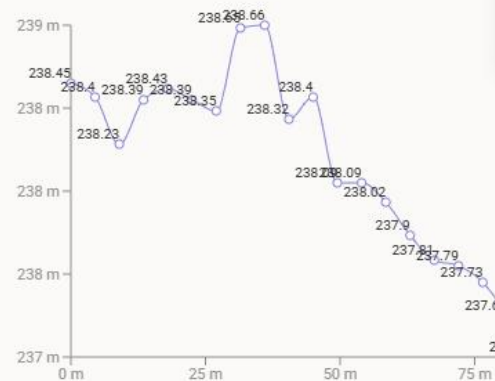
- Planification des travaux de défrichement et d'abatage entre début septembre et fin février afin d'éviter les périodes sensibles
- Utilisation de clôtures perméables à la petite faune (petits mammifères, reptiles et amphibiens)
- Limitation du travail de nuit afin de réduire les perturbations de déplacement en phase travaux et suppression de tout éclairage superflu en phase d'exploitation.
- Gestion et optimisation des matériaux, déblais et remblais lors de la phase travaux pour limiter les imports.
- Gestion des espèces exotiques envahissantes si existante afin d'empêcher leur prolifération.
- Obturation des cavités (tuyaux, gaines d'aération,...) liées au chantier afin de limiter la biodiversité opportuniste.
- Vérification de la contenance des matières externes apportées sur site.
- Mise en place un chantier responsable afin de ne pas impacter les habitats naturels présents aux alentours.
- Aucun produit toxique ou polluant ne sera laissé sur site en dehors des horaires des heures de travaux .

## TOPOGRAPHIE ET COTES ALTIMÉTRIQUES



### Profil altimétrique

La distance est de **85.41 m** ou **0.09 km**



Dénivelé positif : **0.59 m**  
Dénivelé négatif : **-1.58 m**  
Pente moyenne : **3 %**  
Plus forte pente : **-8 %**

Source : Kelfancier

L'analyse de la topographie du site montre que la parcelle du projet est relativement plate et qu'un projet de centrale solaire est cohérent sur ce terrain.

## THEMATIQUE MILIEU NATUREL HUMAIN

| Thématique Milieu Naturel Humain   | Caractéristiques                                                                           | Suggestions                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PPRI Risques Inondation            | Le site n'est pas exposé au risque Inondation et aucun PPRI n'est en place sur la commune. | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Risque Sismique                    | Le site est situé en zone de sismicité moyenne.                                            | Le dimensionnement des structures et des fondations prendra en compte les hypothèses réglementaires vis-à-vis de ce risque. Une étude géotechnique sera réalisée préalablement. |
| Risque Cavités Souterraines        | Le site n'est pas exposé au risque des présence de cavités souterraines.                   | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Monuments Historiques              | Le projet n'est pas soumis à avis des ABF ni situé en site classé.                         | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Aérodromes, Aéroports, Hélicopters | Aucun aérodrome, aéroport ou hélicoptère n'est présent à proximité du site                 | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Pollution                          | Le terrain ne se situe pas sur un site pollué.                                             | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Parcs Éoliens / Photovoltaïques    | Aucun parc éolien ni photovoltaïque n'est implanté à proximité de notre site.              | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Lignes électriques                 | Aucune ligne électrique sur le site, tant en aérien qu'en souterrain.                      | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Réseau Gaz                         | Aucun réseau de gaz ne passe sur le site.                                                  | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |
| Réseau Eau                         | Aucune conduite d'eau ne passe sur le site.                                                | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                  |

## THEMATIQUE MILIEU NATUREL BIODIVERSITE

| Thématique Milieu Naturel Biodiversité                                   | Caractéristiques                                                                                                                                                                                       | Suggestions                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ZNIEFF 1 & 2                                                             | Le site n'est pas situé en ZNIEFF de type 1 ou 2.<br>Le projet est situé environ à 1km de la ZNIEFF la plus proche                                                                                     | Nous avons missionné un écologue pour nous assurer de l'absence d'enjeux de biodiversité sur les parcelles du site. Son rapport est joint en annexe facultative, les conclusions n'indiquent pas d'incidences sur la biodiversité locale. |
| ZICO - Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux                | Le site n'est pas situé en zone ZICO.                                                                                                                                                                  | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                                                                            |
| Natura 2000 Directive Oiseaux                                            | Les parcelles ne sont pas situées dans une zone Natura 2000.<br>Le projet est situé à environ 17 km d'une zone inscrite en tant que Natura 2000 directive Oiseaux "Basse Ardèche".                     | Nous avons missionné un écologue pour nous assurer de l'absence d'enjeux de biodiversité sur les parcelles du site. Son rapport est joint en annexe facultative, les conclusions n'indiquent pas d'incidences sur la biodiversité locale. |
| Natura 2000 Directive Habitat                                            | Les parcelles ne sont pas situées dans une zone Natura 2000.<br>Le projet est situé à environ 2,8 km d'une zone inscrite en tant que Natura 2000 directive Habitats "Milieux alluviaux du Rhône aval". | Nous avons missionné un écologue pour nous assurer de l'absence d'enjeux de biodiversité sur les parcelles du site. Son rapport est joint en annexe facultative, les conclusions n'indiquent pas d'incidences sur la biodiversité locale. |
| RPG - Registre Parcellaire Graphique (concernant la politique agricole). | Les parcelles du site ne sont pas déclarées au RPG et ne sont plus exploitées depuis au moins 2013.                                                                                                    | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                                                                            |
| Zones Humides                                                            | Le site n'est pas situé en zone humide reconnue                                                                                                                                                        | Un passage écologue a été réalisé pour identifier d'éventuels enjeux hydrauliques                                                                                                                                                         |
| Forêts                                                                   | Le site est faiblement boisée.                                                                                                                                                                         | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                                                                            |
| Argile                                                                   | Le site est situé dans une zone dont la probabilité de rencontrer des matériaux argileux en sous-sol est faible.                                                                                       | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                                                                            |
| Archéologie                                                              | Le site n'est situé dans une zone de présomption archéologique                                                                                                                                         | Pas de suggestion particulière                                                                                                                                                                                                            |

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

### **Surface prévisionnelle de l'emprise clôturée :**

1 ha

### **Hauteurs maximale et minimale des panneaux :**

Au point le plus haut, la hauteur de chaque table sera environ de 3 mètres et au point le plus bas, la hauteur du bord inférieur de 1,1m environ.

### **Espacement interstitiel entre les panneaux :**

L'espacement entre les panneaux sera de 20 mm.

Ces espaces permettent aux eaux de pluie de tomber sur l'ensemble de la parcelle et de ruisseler vers les évacuations ou de s'infiltrer librement sur le terrain.

### **Espacement entre les rangées de panneaux :**

L'espacement entre deux rangées de panneaux sera d'environ 3 mètres

### **Inclinaison, technologie et provenance des panneaux :**

Les tables sont inclinées de 15°, globalement orientées au sud.

Le choix précis du modèle de panneaux photovoltaïques n'est à ce stade pas déterminé, néanmoins la technologie sera elle en monocristallin pour des raisons de robustesse, de performance ainsi que de rendement surfacique.

Le choix des panneaux se fera également sur le faible bilan carbone associé.

Selon l'ADEME, « l'énergie nécessaire à la fabrication d'un système photovoltaïque est restituée au bout d'un à trois ans d'exploitation selon la technologie de module et sa région d'installation en France. Les avancées techniques attendues dans les prochaines années permettront de réduire ce temps de retour énergétique à moins d'un an dans le sud pour les principales catégories de modules. Pendant les 30 ans de sa vie, un système photovoltaïque produira donc entre 10 et 30 fois l'énergie dépensée tout au long de son cycle de vie ».

## Modalités d'entretien du parc :

Contrat d'entretien des espaces verts avec une entreprise locale ;

Entretien sous la centrale via une coupe régulière ;

Respect des Obligations légales de débroussaillage en vigueur sur la région ;

## CARACTERISTIQUES DE LA CLOTURE

### Hauteur

La zone de la centrale sera ceinturée par une clôture garantissant la sécurité des personnes extérieures au site et la sécurité de l'installation en cas de tentative d'intrusion. La clôture mesurera 2 m de haut. Elle sera constituée d'un grillage à mailles sur un linéaire total d'environ 450 mètres.

### Mailles et Passages à petite faune terrestre:

Le maillage qui sera mis en œuvre permettra la circulation de la petite faune locale : maillage plus large en partie inférieure (30 cm en partant du sol) peut être proposé.

Des passe-gibiers au ras du sol (maille de 20x5cm) pourront être installés afin de favoriser la continuité des déplacements sur le site de petits mammifères tels que rongeurs et hérissons.

La clôture sera ajourée permettant d'assurer le libre écoulement des eaux.

## DUREE PREVUE DE L'EXPLOITATION ET MODALITES DE DEMANTELEMENT/RECYCLAGE

**Durée prévue de l'exploitation :** 30 ans

### Modalités de démantèlement et de recyclage :

À l'issue de la période d'exploitation, la centrale photovoltaïque est soit renouvelée avec de nouveaux équipements plus performants, soit démontée afin de rendre le terrain dans son état initial.

Les panneaux solaires photovoltaïques principalement composés de silicium cristallin avec un cadre en aluminium ont un quota de recyclage de 94% (technologie retenue pour ce projet)

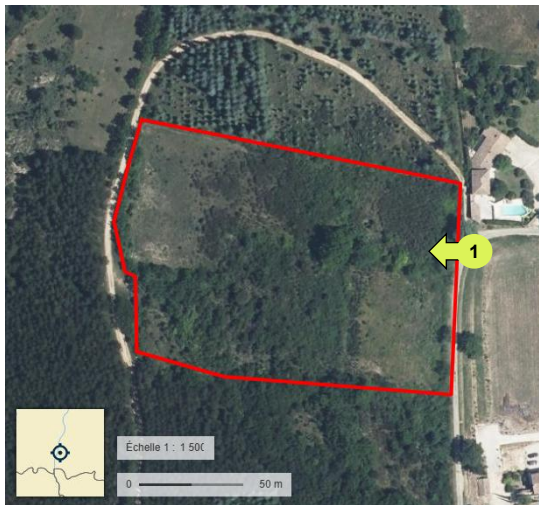
Les modules seront collectés et recyclés par SOREN, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics. Le recyclage est financé grâce à l'éco-participation.

En plus des modules photovoltaïques, les éléments suivants de la centrale seront également démantelés : les structures métalliques sur lesquelles les panneaux photovoltaïques sont montés, le poste de transformation qui contient les onduleurs et les transformateurs, le poste de livraison, les câbles, les chemins d'accès internes à la centrale, et la clôture entourant la centrale.

Le démantèlement est techniquement simple et rapide et ne compromettra pas la nature du sol de la parcelle.

## Modalités d'accès au parc photovoltaïque

Le parc photovoltaïque est directement accessible depuis la route.



## Grandes étapes du chantier et calendrier prévisionnel :

Le chantier comprendra les grandes étapes suivantes qui se dérouleront dans l'ordre ci-dessous :

- Travaux de VRD et terrassement : durée prévisionnelle d'un mois environ ;
- Réalisation des fondations: durée prévisionnelle d'un mois environ
- Assemblage et pose des structures : durée prévisionnelle d'un mois environ;
- Pose des panneaux : durée prévisionnelle de deux mois environ;
- Câblage et réalisation de la partie électrique : durée prévisionnelle d'un mois environ ;
- Mise en service de la centrale : durée prévisionnelle d'un mois environ ;

Durée totale des travaux : 5-6 mois environ (superposition de tâches) + 1 mois de mise en service

Contact :  
**Matthieu EMERY**  
Chef de projet ENR  
Altarea Energies Renouvelables  
[memery@altarea.com](mailto:memery@altarea.com)  
+33 (0)7 63 55 39 43

Titre  
de  
la  
présen-  
tation

87, rue de Richelieu - 75002 Paris, France - +33 (0)1 56 26 24 00